

LA NOUVELLE UNION, 5 juin 2013 :

<http://www.lanouvelle.net/Societe/Sante/2013-06-05/article-3270595/Graves-lacunes-dans-les-services-a-domicile/1>

Graves lacunes dans les services à domicile

Alors que le gouvernement a annoncé tout récemment qu'il prioriserait le maintien à domicile des personnes âgées à l'avenir dans le cadre de son «assurance autonomie», le vérificateur général du Québec a décelé de graves déficiences dans les soins à domicile offerts aux personnes âgées.

Sujets :

Assemblée nationale , Ahuntsic-Montréal Nord ,Gatineau

Délais interminables, évaluation inadéquate des besoins, services inégaux d'un établissement à l'autre, absence de normes nationales, les lacunes sont nombreuses dans le système actuel de soins à domicile, selon le vérificateur par intérim Michel Samson, qui a déposé le premier tome de son rapport 2013-2014, aujourd'hui (mercredi), à l'Assemblée nationale.

Au total, c'est 2,8 milliards \$ qui ont été investis cette année pour les soins à domicile, mais il y a plus à faire, selon M. Samson.

«Il y a des sommes très importantes dans ce domaine-là, mais il y a des lacunes majeures. Les personnes âgées en perte d'autonomie sont une population vulnérable et il y a un coup de barre à donner», a-t-il déclaré en conférence de presse.

Les vérifications ont porté sur trois centres de santé et de services sociaux, soit Ahuntsic-Montréal Nord, Gatineau et Sud de Lanaudière, et le rapport souligne le «peu de repérage» des personnes âgées vulnérables. Le réseau de santé connaît mal l'état de santé de 60 à 70% des aînés qui se présentent à l'urgence.

Les professionnels consacrent également très peu de temps au domicile des personnes âgées. Entre 17 à 43% des soins infirmiers, de 3 à 55% des services d'ergothérapie et 11% des heures travaillées par des intervenants psychosociaux sont offerts à domicile, les proportions variant d'un établissement à l'autre, faute de norme provinciale, note le vérificateur général.